

Festivals de musiques actuelles et jeune public

SACEM

Dépôt des dossiers : Commission 2 / session 2 : dépôt des dossiers du 30 mars au 11 mai 2026, déroulement de la manifestation : du 1er juillet au 31 décembre 2026.

Présentation du dispositif

L'aide aux festivals de musiques actuelles permet de soutenir les manifestations qui favorisent la création et la diffusion d'œuvres nouvelles ou récentes et qui témoignent d'une prise de risque artistique par la programmation de jeunes auteurs/compositeurs/interprètes en développement.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Cette aide concerne les structures organisatrices de festivals.

— Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit être en règle au regard du paiement des droits d'auteur.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Une attention particulière sera portée :

- à l'organisation de master-classes ou de rencontres professionnelles au long du festival,
- à la mise en place de premières parties ou de scènes dédiées à des artistes émergents ou en développement,
- à la tenue de résidences en amont du festival,
- au travail en réseau avec d'autres structures de la filière sur le territoire,
- à la mise en place une stratégie en faveur de l'égalité hommes-femmes et de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS),
- à l'adoption d'objectifs clairs et durables en faveur de la transition écologique

La programmation se déroule sur un minimum de 2 jours et propose un minimum de 10 concerts / plateaux artistiques.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la subvention se fera dans la limite de 10% des dépenses artistiques engagées.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

La demande se fait en ligne sur [le site de la Sacem](#).

Organisme

SACEM

- 225 avenue Charles de Gaulle
92528 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Téléphone : 01 47 15 47 15
Web : www.sacem.fr

Déposer son dossier

- <https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/connexion/aide-aux-festivals-de-musiques-actuelles>

Liens

- [Comment déposer une demande d'aide ?](#)